

Déclaration des droits des paysans

Genèse et revendication

Benjamin Coudurier

Doctorant en Histoire du droit, Ecole de droit, SciencesPo

Paysans et autres travailleurs ruraux

- Activité d'agriculture artisanale ou à petite échelle, de plantation, d'élevage, de pastoralisme, de pêche, de sylviculture, de chasse ou cueillette, d'artisanat lié à l'agriculture ou toute autre activité connexe dans les zones rurales
- 80% des personnes souffrant de la faim dans le monde vivent en milieu rural
- 50% d'entre elles sont des petits producteurs de culture vivrière
- Produisent jusqu'à 80% des aliments consommés dans certains pays des Suds

Chiffres de SANCHEZ Pedro *et al.*, *Halving Hunger: It Can Be Done*, Projet Objectifs du Millénaire 2005, Equipe sur la faim (Londres, 2005), cité dans *Étude préliminaire sur la promotion des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales réalisée par le Comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme*, A/HRC/16/63, 18 février 2011, p.3-4



Mouvements *grassroot* et confrontation(s)

- Plaidoyer (*advocacy*) **porté directement par les concernés**, avec une organisation de type « *bottom-up* »
- Crise pétrolière des 1970s provoque **crise alimentaire et libéralisation** de l'économie agraire
- Une volonté de « **désigner des coupables** », qui sont identifiés et nommés : institutions internationales financières, fonds d'investissement et multinationales



WORLD TRADE
ORGANIZATION



WORLD BANK GROUP



La Vía Campesina

- Créée en 1993 à Mons (Belgique), avec 55 organisations de 36 pays différents
- Aujourd'hui, rassemble **182 organisations de 81 pays sur tous les continents**



- Promeut l'agriculture familiale et des alternatives durables à l'agriculture industrielle, des réformes agraires, les droits humains (en particulier des activistes paysans) et la Souveraineté Alimentaire

Modèles concurrents et lutte

	▼ Modèle dominant	▼ Souveraineté alimentaire
Commerce	Libre-échange total	Alimentation et agriculture exclues des accords commerciaux
Priorité de production	Agroexportations	Alimentation pour les marchés locaux
Prix des cultures	"Ce que dicte le marché " (laisser intact les mécanismes qui imposent des prix bas)	Des prix équitables qui couvrent les frais de production et permettent aux agriculteurs et travailleurs ruraux d'avoir une vie digne
Accès au marché	Accès aux marchés étrangers	Accès aux marchés locaux; la fin de l'éviction des agriculteurs de leurs propres marchés par les entreprises agroalimentaires
Subventions	Interdites dans les pays du 'Tiers-Monde', beaucoup sont autorisées aux US et en Europe, mais ne sont versées qu'aux plus gros agriculteurs	Les subventions qui ne portent pas préjudice aux autres pays (via le dumping) sont acceptées; par exemple, donner des subventions seulement à l'agriculture familiale, pour la vente directe, soutien aux prix/revenus, conservation des sols, recherche etc
Alimentation	Principalement une marchandise; en pratique, cela signifie des aliments transformés et contaminés, riches en graisse, sucre, sirop de maïs fort en fructose, et résidus toxics	Un droit humain: en particulier, elle devrait être saine, nutritive, abordable, appropriée culturellement et produite localement
Capacité de production	Une option pour les plus performants économiquement	Un droit des peuples ruraux
Faim	Due à une trop basse productivité	Un problème d'accès et de distribution; due à la pauvreté et aux inégalités
Sécurité alimentaire	Obtenue par l'importation d'aliments là où ils sont le moins cher	Plus importante lorsque la production alimentaire est entre les mains des personnes souffrant de la faim, ou lorsque les aliments sont produits localement.
Contrôle des ressources productives (terres, eau, forêts)	Privatisées	Contrôle local et communautaire
Accès à la terre	Via le marché	Via de véritables réformes agraires; sans l'accès à la terre, le reste n'a pas de sens
Semences	Une marchandise brevetable	Un héritage commun de l'humanité, sauvegardé par les communautés et cultures rurales; "no patents on life"
Crédits et investissement ruraux	Proviennent d'entreprises et de banques privées	Proviennent du secteur public; créés pour soutenir l'agriculture familiale

Tableau (extrait) reproduit à partir de ROSSET Peter, « Food Sovereignty, Global Rallying Cry of Farmer Movements », *Backgrounder*, Vol. 9, No. 4, 2003, p. 2 [Notre traduction]

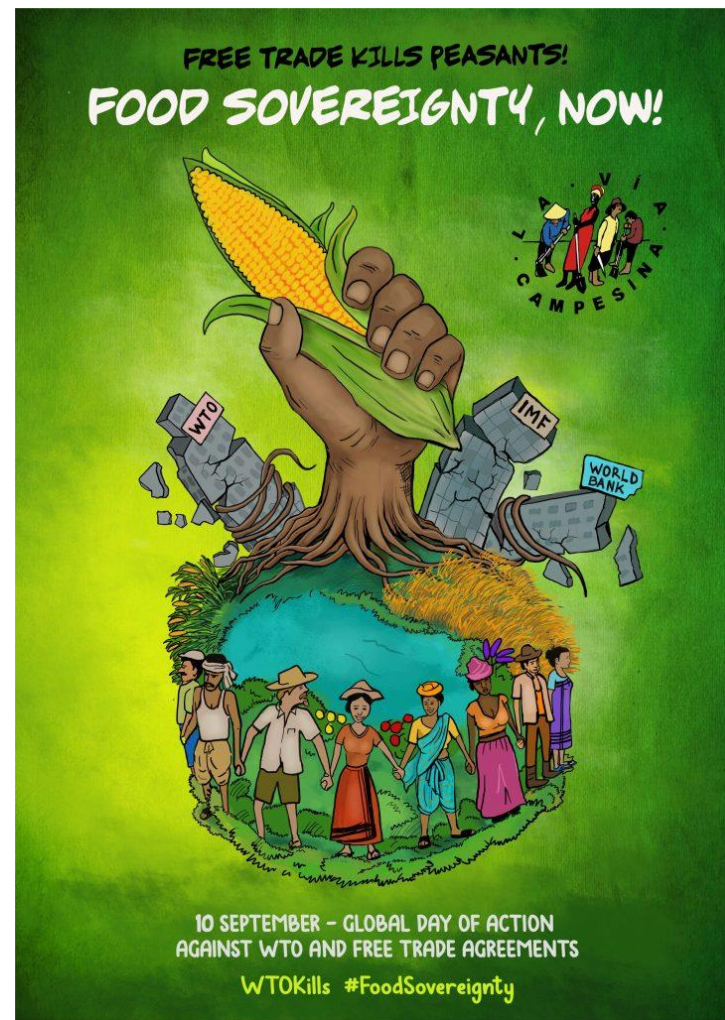


DECLARATION DE NYÉLÉNI

27 février 2007

Village de Nyéléni, Sélingué, Mali

- 500+ représentants de 80+ pays au Forum Mondial pour la Souveraineté Alimentaire
- *« le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. »*
- *« La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux, et fait primer une agriculture paysanne et familiale, une pêche traditionnelle, un élevage de pasteurs, ainsi qu'une production, distribution et consommation basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique. »*



Sukarno et son Ordre (1945-1966)

- Déclare l'indépendance de la République d'Indonésie en 1945, premier Président à la politique anti-impérialiste
- Fait adopter la « Loi Agraire Fondamentale » (*Undang-Undang Pokok Agrari*) le 24 septembre 1960, date par la suite célébrée comme la Journée Nationale des Paysans (*Hari Tani*)
- Affirme la « fonction sociale » des terres et ressources, la responsabilité de l'Etat, la priorité nationale et la redistribution



Suharto et son Ordre Nouveau (1966-1998)



- Prétend un coup du parti communiste, et organise un contre-coup entre 1965 et 1966
- Organise le massacre de près de 500 000 communistes et sympathisants, paysans et bénéficiaires de la réforme agraire, et personnes issues de minorités chinoises
- Réquisition/accaparement des terres des victimes pour de grandes plantations destinées à l'export (huile de palme, caoutchouc...)
- Chute du régime en 1998, ouverture de « l'Ere de la Réforme » (*Era Reformasi*)



2000, Atelier thématique « Droits des Paysans » à Medan

2002, Conférence Régionale sur les Droits des Paysans à Jakarta

Mars 2009, **Déclaration des droits des Paysannes et des Paysans** à Séoul

Février 2010, le CC publie son rapport sur les discriminations

Février 2011, le CC présente son **Etude préliminaire** (A/HRC/16/63)



Octobre 2012, Résolution 21/19



« Droits des Paysans » : De l'Atelier thématique à la Résolution du Conseil des droits de l'Homme



2001, Conférence sur la Réforme agraire à Cibubur. Adoption de la **Déclaration des Droits Fondamentaux des Paysans Indonésiens**

2008, Conférence Internationale à Jakarta

Avril 2009, prise de parole d'**Henry Saragih** devant l'AG-NU, puis devant le CC début 2010



Mars 2010, la délégation cubaine exhorte aux négociations

Février 2012, version finale de l'Etude du CC (A/HRC/19/75), « **Toutes les mesures susmentionnées ne suffiront pas, [...] il est indispensable d'élaborer un nouvel instrument international relatif aux droits de l'homme.** »

Les négociations

[Adoptée à l'issue d'un vote enregistré par 23 voix contre 9, avec 15 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit:

Ont voté pour:

Angola, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Congo, Costa Rica, Cuba, Djibouti, Équateur, Fédération de Russie, Guatemala, Inde, Indonésie, Kirghizistan, Malaisie, Ouganda, Pérou, Philippines, Thaïlande, Uruguay.

Ont voté contre:

Autriche, Belgique, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Pologne, République tchèque, Roumanie.

Se sont abstenus:

Arabie saoudite, Botswana, Jordanie, Koweït, Libye, Maldives, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Norvège, Qatar, République de Moldova, Sénégal, Suisse.]

- Des groupes étatiques très impliqués une déclaration paysanne : CELAC et Groupe Africain
- Des positions nuancées mais favorables du NAM
- Une opposition totale des pays européen et des Etats-Unis



Oppositions et obstacles

- « Les délégations qui ont fait part de leur opposition ont avancé différents arguments:
 - la déclaration énonçait de **nouveaux droits** à propos desquels ne se dégagait pas un large consensus;
 - les droits proposés étaient fondés sur le principe d'un **traitement différencié pour les paysans**, considérés comme une catégorie spéciale;
 - la déclaration prétendait octroyer des **droits collectifs** aux paysans, démarche qui n'avait pas de fondement dans le droit international des droits de l'homme;
 - la déclaration ne **définissait pas de façon détaillée** le terme «paysans»;
 - les droits de l'homme en vigueur offraient une **protection adéquate** aux paysans. »

« La pratique consistant à combiner des droits déjà reconnus ainsi que de nouveaux droits dans un seul instrument de droits humains n'est pas une nouveauté. En fait, elle a été la règle pour toutes les déclarations et conventions adoptées par l'ONU au cours des 40 dernières années. »

GOLAY Christophe, *Background paper*, Geneva Academy, 2013, p. 10 [Notre traduction]

Globaliser la lutte, Globaliser l'espérance...?

- « **une parole à la fois experte et policée et la construction de liens avec les autorités des instances internationales.** »
- « **Le mouvement ne peut alors échapper à des débats de fond sur la possible dépolitisation ou « déradicalisation » de la cause. À force d'insister sur le statut de « groupe vulnérable » ou de victimes des paysans ainsi que sur les violations des droits humains et sur la discrimination dont ils font l'objet, les catégories juridiques prennent, semble-t-il, le pas sur le langage plus politique de désignation des « coupables ».** »

THIVET Delphine, « Défense et promotion des 'droits des paysans' aux Nation Unies : une appropriation oblique de l'advocacy par la Vía Campesina », *Critique Internationale*, Vol. 2, No. 67, 2015, p. 79



**Merci
pour votre attention !**